

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201881-20250318-202504D-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2025

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présent : 9

Votants : 9

L'an deux mil vingt cinq

Le 18 mars à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de la commune de Roche-en-Forez

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 mars 2025

Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-

DESTOUR, adjointe, Mr Laurent GRIOT, adjoint, Mme Annick MAISSE,

Mr Jean-Yves BESSEY, Mr Jean-Baptiste WILLAUME, Mme Cindy

TISSIER, Mr Jérôme VRAY, Mr Frédéric GRANDPIERRE conseillers

municipaux.

Secrétaire de séance : Mr Jean-Baptiste WILLAUME

Objet : Vote du Compte de Gestion du CCAS 2024

Suite à la délibération 2024 41 D du 29 octobre 2024 portant sur la suppression du CCAS le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mme Christelle MASSON, Maire, après s'être fait présenter le compte administratif de l'exercice considéré, délibérant sur le compte de gestion 2024 du CCAS communiqué par M. Marie-Christine FAVARD, Trésorière :

- Approuve, à l'unanimité, la présentation faite du compte de gestion 2024 du CCAS, ce dernier étant conforme en tout point au compte administratif 2024 du CCAS.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

CERTIFIE CONFORME

Fait à ROCHE-EN-FOREZ, le 18 mars 2025

Le secrétaire de séance

Mr Jean-Baptiste WILLAUME



Le Maire

Christelle MASSON

